

arrêt d'appel et signification

Par Hastasiempre, le 23/06/2010 à 09:49

Bonjour,

Dans la cadre d'une procédure de divorce, une partie ayant interjettée en appel, l'arrêt à été rendu mais toujours pas signifié.

Y a t il un délai pour signifier un arrêt de Cour d'Appel, si oui oui quel est il? Et sinon que se passe t il en attendant?

Vous remerciant par avance de votre réponse.